SYNDICAT INTERCOMMUNAL
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
DE GRAND-COURONNE ET PETIT-COURONNE

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 076-257603159-20261014-2026_CS_25-DE

N° 25

Séance du 14 octobre 2026

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le quatorze octobre deux mille vingt-six à dix-sept heures, à Grand-Couronne dans les locaux du conservatoire, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : *Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Dieynaba Diallo (titulaire), Aurélie Martel (titulaire)*
MM. Karim Belghachem (vice-président), Fabrice Raoult (titulaire), Michel Cantais (suppléant)

Étaient excusés : *Mme Hélène Pelli (titulaire), Xavier Faurre (titulaire)*

La séance est ouverte à 17 h 10, madame Martel est nommée secrétaire de séance.

- ***Vu** le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Normandie portant sur le contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat intercommunal du Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne pour les exercices 2019 à 2025 ;*
- ***Considérant** que le rapport d'observations définitives a été communiqué aux membres du Comité syndical et inscrit à l'ordre du jour de la présente séance ;*
- ***Considérant** que ce rapport a fait l'objet d'une présentation et d'un débat au sein du Comité syndical ;*

Le Comité Syndical prend acte :

- de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Normandie portant sur les exercices 2019 à 2025, annexé à la présente délibération.
- de la tenue du débat relatif aux observations et recommandations formulées par la Chambre régionale des comptes.

Le rapport sera rendu public dans les conditions prévues par l'article L. 243-6 du Code des juridictions financières.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

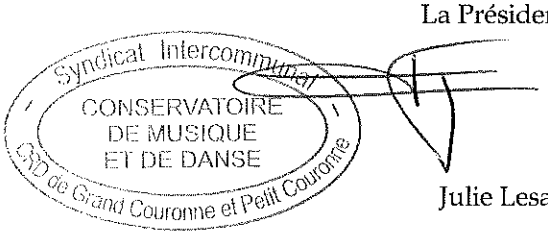

Julie Lesage